



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'Ouvrage

Commune de WANQUETIN

1 rue de la Mairie

62123 WANQUETIN

Objet du Marché

Aménagement d'une zone de rétention des ruissellements

Chemin De Lattre de Saint Quentin

Lot unique

Type de Marché

Le présent marché est passé suivant la procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Code des marchés publics

Monsieur Garénaux Fabrice, BPH

Ordonnateur :

Monsieur Le Maire de la commune de WANQUETIN

Comptable assignataire des paiements :

**Monsieur Le Trésorier général
Trésorerie de ARRAS Banlieue**

Maîtrise d'œuvre :

**BPH Ingénierie
15 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
62 100 CALAIS**

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

- Je soussigné, ⁽¹⁾
 Nous soussignés, ⁽²⁾

(1) Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

(2) Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

Nom et Prénom :	
-----------------	--

A compléter, au choix, selon la nature de l'entreprise

Agissant en mon nom personnel Domicilié à :	
Téléphone :	

Ou

Agissant pour le nom et pour le compte de la société : Intitulé complet et forme juridique de la Société	
Au capital de :	
Ayant son siège social à	
Téléphone	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des Sociétés ou répertoire des métiers.	

Ou

Nom et Prénom :	
Agissant pour le nom et pour le compte de la société :	
Au capital de :	
Ayant son siège social à :	
Téléphone :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des Sociétés ou répertoire des métiers.	

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui y sont mentionnés m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2. PRIX

2-1. Montant du marché

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'art. 3-4 du C.C.A.P.

Les travaux ne comportent qu'un lot unique.

Les travaux seront rémunérés au Forfait par application des prix indiqués à la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

Montant Total :

- Prix hors T.V.A. €
- T.V.A. au taux de 20 %, soit €
- Montant T.V.A. incluse € (En chiffres)
..... € (En lettres)

2-2. Sous-traitance et nantissement ou cession de créances

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'entrepreneur envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations indiqué dans les annexes constitue le montant maximum de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

2.3. Créance présentée en nantissement ou cession

La créance maximale que :

je pourrai

(Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique)

nous pourrons

(Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Présenter en nantissement ou céder est ainsi de : € HT.

.....
..... TTC € (en lettres)

ARTICLE 3. DELAIS

Les travaux seront exécutés selon les délais suivants :

Période d'exécution (hors préparation) : 1 (un) mois

Ces délais sont valables à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

L'entreprise pourra proposer un délai moindre conformément aux dispositions du règlement de la consultation.

Le délai global proposé par l'entreprise pour l'exécution des travaux est de semaines.

Les travaux démarreront en juin 2018.

ARTICLE 4. PAIEMENT

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant du crédit au compte ouvert au nom de :

À (*Nom et adresse de l'organisme*) :

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter le montant au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou actes spéciaux.

L'entreprise (ou le groupement) désignée ci-avant :

Refuse de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des Clauses administratives particulières

Ne refuse pas de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des Clauses administratives particulières.

ARTICLE 5 - DECLARATION

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, que la Société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement :

Fait en un seul original,

A, le/...../201...

L'Entrepreneur

(*Cachet, signature et mention « lu et approuvé »*)

Visa du Maître d'Ouvrage

ACCEPTATION DE L'OFFRE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A, le/...../201....

La personne responsable du Marché,
Monsieur Le Maire de la commune de WANQUETIN

Annexe n°



à l'Acte d'Engagement

En cas de sous-traitance

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Marché

Titulaire	
Objet	Commune de WANQUETIN Aménagements d'une zone de rétention des ruissellements

Prestations sous-traitées

Nature	
Montant T.V.A. comprise	

Sous-traitant

Nom, raison ou dénomination sociale	
Entreprise individuelle ou forme juridique de la société	
N° d'identité d'établissement (SIRET)	
N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés : (Remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers »)	
Adresse :	
Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte)	

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes	
Date (ou mois) d'établissement des prix	
Modalités de variation des prix	
Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :	

Autres renseignements

Personne Responsable du Marché	Monsieur Le Maire
Comptable assignataire des paiements :	Monsieur le Trésorier général

Le titulaire

Le mandataire du groupement

Annexe n°



à l'Acte d'Engagement

En cas de co-traitance

Demande d'acceptation d'un co-traitant et conditions de paiement du contrat de co-traitance

Marché

Titulaire	
Objet	Commune de WANQUETIN Aménagements d'une zone de rétention des ruissellements

Prestations Co-traitées

Nature	
Montant T.V.A. comprise	

Co-traitant

Nom, raison ou dénomination sociale	
Entreprise individuelle ou forme juridique de la société	
N° d'identité d'établissement (SIRET)	
N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés : (Remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers »)	
Adresse :	
Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte)	

Conditions de paiement du contrat de co-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes	
Date (ou mois) d'établissement des prix	
Modalités de variation des prix	
Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :	

Autres renseignements

Personne Responsable du Marché	Monsieur Le Maire
Comptable assignataire des paiements :	Monsieur le Trésorier général

Le titulaire

--

Le mandataire du groupement

--

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement solidaire

- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières et des documents qui y sont mentionnés.

Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, à exécuter les travaux du lot désigné en page une du présent Acte d'Engagement, dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise

(11)

est le mandataire des entrepreneurs **groupés solidaires**.

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du Cahier des clauses administratives particulières.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement conjoint

- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières et des documents qui y sont mentionnés.

Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés conjoint, à exécuter les travaux du lot désigné en page une du présent Acte d'Engagement, dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise

(12)

est le mandataire des entrepreneurs **groupés conjoints**.

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du Cahier des clauses administratives particulières.